

## Le développement humain intégral

Par **Nicolas Senèze**, le 14/1/2017 à 12h00

Cette notion clé de la doctrine sociale de l'Église, qui veut le développement de « tout homme et tout l'homme », donne son nom à un nouveau dicastère.



Rome

De notre envoyé spécial permanent

### Qu'est-ce que le « développement humain intégral » ?

La notion de « développement intégral de l'homme » (1) a été théorisée par le pape Paul VI dans son encyclique *Populorum progressio* (1967), dont on célèbre les 50 ans en 2017. « *Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme* », y expliquait-il, citant le dominicain français Louis-Joseph Lebret, grand inspirateur du texte papal, pour qui « *nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit. Ce qui compte pour nous, c'est l'homme, chaque homme, chaque groupement d'hommes, jusqu'à l'humanité tout entière* » (n. 14).

À la suite de Jean XXIII, que taraudait déjà la question des changements politiques, économiques,

culturels et technologiques du monde après la Seconde Guerre mondiale, Paul VI oriente donc la doctrine sociale de l'Église de la question ouvrière à une pensée plus globale sur le développement au sens large.

*« Il ne s'agit pas seulement de vaincre la faim ni même de faire reculer la pauvreté. Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant, insiste-t-il. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée ; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot et où le pauvre Lazare puisse s'asseoir à la même table que le riche »* (n. 47).

*« Ce texte pose en effet les premiers jalons d'une conception proprement religieuse du développement qui, complétée par les écrits de ses successeurs, s'écartera graduellement du projet moderne de prospérité économique et technique des nations »*, estime le sociologue des religions Ludovic Bertina (2).

Vingt ans après *Populorum progressio*, Jean-Paul II approfondira à son tour, dans *Sollicitudo rei socialis* (1987), la pensée de Paul VI critiquant un développement trop fondé sur l'économie. *« De nos jours le sous-développement n'est pas seulement économique, y explique-t-il, il est également culturel, politique et tout simplement humain (...). Il faut donc ici se demander si la réalité si triste d'aujourd'hui n'est pas le résultat, au moins partiel, d'une conception trop étroite, à savoir surtout économique du développement »* (n. 15).

## Comment François l'envisage-t-il ?

Dans le motu proprio instituant le nouveau dicastère pour le développement humain intégral, François souligne dès les premières lignes que celui-ci *« se réalise à travers le soin que l'on porte aux biens incommensurables de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création »*.

Cette prise en compte des questions environnementales par les papes n'est pas nouvelle. Dès 1971, dans sa lettre *Octogesima adveniens*, Paul VI mettait en garde contre *« les conséquences aussi dramatiques qu'inattendues de l'activité humaine »*. *« Brusquement l'homme en prend conscience : par une exploitation inconsidérée de la nature il risque de la détruire et d'être à son tour la victime de cette dégradation »*, relevait-il (n. 21).

La question sera aussi reprise, à leur tour, par Jean-Paul II et Benoît XVI qui développent le concept plus large d'*« écologie humaine »*. Dans *Caritas in veritate* (2009), le pape allemand insiste notamment sur la cohérence entre protection de l'environnement et défense de la vie humaine, appelant au respect des écosystèmes et à la protection de l'homme contre une technique pouvant le dénaturer. Dans cette encyclique, il développe aussi une réflexion poussée en matière économique, se faisant notamment le défenseur d'une *« économie de la gratuité »*. Il explique notamment que *« l'activité économique ne peut faire abstraction de la gratuité, qui répand et alimente la solidarité et la responsabilité pour la justice et pour le bien commun auprès de ses différents sujets et acteurs »* (n. 38).

Se plaçant dans la continuité de ses prédécesseurs, François reprend tous ces éléments pour en faire la synthèse dans son encyclique *Laudato si'* (2015), texte qu'il a lui-même défini comme *« une encyclique sociale »*. Marqué par les questions sociales en Amérique latine, où il a vu de près les ravages d'un libéralisme débridé, le pape venu du Sud estime que *« tout est lié »*, expression qui revient une dizaine de fois sous sa plume.

## Comment fonctionnera le nouveau dicastère ?

Regroupant quatre anciens Conseils pontificaux (Justice et Paix, «Cor Unum», migrants et pastorale de la santé), le dicastère pour le développement humain intégral se voit attribuer un très large domaine d'activité. Il *« sera particulièrement compétent pour les questions qui concernent*

*les migrations, les personnes dans le besoin, les malades et les exclus, les personnes marginalisées et les victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles, les détenus, les chômeurs et les victimes de toute forme d'esclavage et de torture* », énumère François. Selon ses statuts, il « *exprime également la sollicitude du Souverain Pontife à l'égard de l'humanité qui souffre* ».

Ce ne sera pas « *un conglomérat de bureaux* » superposant les activités des précédents Conseils pontificaux, a mis en garde le cardinal Peter Turkson, préfet du nouveau dicastère. Si ses statuts prévoient plusieurs commissions thématiques sur la charité, l'écologie ou la santé, l'organigramme, fera droit, a-t-il expliqué, à « *une nouvelle conception du ministère de l'Église dans le social* » qui exprimera le « *Tout est lié* », leitmotiv de *Laudato si'*. Les différents bureaux (recherche et études, application des projets, communication...) auront ainsi une action plus transversale.

Particulièrement cher au pape, le dossier des migrants aura, lui, un traitement particulier, avec une section spéciale que François a choisi, pour l'instant, de garder sous sa responsabilité directe et à la tête de laquelle il a déjà nommé deux sous-secrétaires.

Nicolas Senèze

(1) Lire La Croix du 3 janvier.

(2) «Le développement humain intégral : exemple d'une pensée religieuse du développement», Revue internationale de politique de développement, II-4, mars 2013.